

Accueil de jour - aide au logement

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

29 312

C'est le nombre d'accompagnements et rencontres individuels réalisés par les services d'accueil de jour - aide au logement, partenaires des Relais sociaux de Wallonie en 2025

Nombre d'interventions - rencontres et/ou accompagnements des personnes en individuel - réalisées par les services d'accueil de jour - aide au logement - partenaires des relais sociaux en Wallonie (2025)

Type d'intervention	Nombre d'interventions réalisées au cours de l'année
Entretiens individuels lors d'une permanence, d'un travail administratif, lors de suivi de dossier (à l'exclusion des "visites" domiciliaires et des "accompagnements physiques")	13 963
Nombres de visites domiciliaires	8 934
Accompagnements physiques (d'un usager vers une structure extérieure)	2 235
Autres interventions	4 180
Total des rencontres et/ou accompagnements 'individuels' des usagers	29 312

Sources : IWEPS, Relais sociaux & services partenaires des Relais sociaux de Wallonie ; Calculs : IWEPS (10 services répondants de 5 RSU)

Les Relais sociaux (RS) assurent en Wallonie la coordination et la mise en réseau de services (privés et publics) impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion, à savoir « toute personne majeure confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution ». Cette fiche porte sur « l'accueil de jour - aide au logement » (AJ-L) organisé par les services partenaires des RS. Il s'agit de services travaillant en journée qui accompagnent des personnes en situation d'exclusion, dans leur réinsertion et leur maintien dans le logement. Ce dispositif contribue à l'accès aux droits fondamentaux par le logement, tout en veillant à ce que les personnes se restructurent peu à peu et retissent des liens sociaux.

Le tableau ci-dessus illustre la diversité des interventions réalisées, dans des rapports individuels avec les personnes recourant aux services « d'accueil de jour - aide au logement », à savoir :

- les interventions visant à une (ré)insertion dans le logement : identification des besoins, accompagnement dans les démarches administratives et la recherche de logement... ;
- les interventions veillant au maintien dans le logement lorsque les bénéficiaires en disposent déjà : visites domiciliaires, déplacements physiques (et au besoin accompagnements) en vue de s'assurer qu'ils s'adaptent bien à la vie dans leur logement et prennent bien soin de celui-ci.

En 2021, les inondations avaient impacté le nombre et le profil des bénéficiaires ainsi que le fonctionnement des services d'accompagnement « logement ». À Verviers, de nombreux logements avaient été détruits ou rendus inhabitables, y compris des logements publics. Les conséquences des inondations se font encore sentir en 2025. Par ailleurs, presque partout en Wallonie, les prix élevés des loyers et des factures d'énergie rendent plus compliquée la recherche de logements à la fois salubres et à loyer accessible pour les personnes précarisées.